

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Camion (Châssis)	Marque INTERNATIONAL	Désignation du type / Signe de reconnaissance. S 152 - 172ⁿ / Moteur BD 240 (1)	Echelleau-type N° 2002
---	--------------------------------	--	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "S 152" devant No. châssis - "BD 240" derrière No. moteur - "Serie 150" latér. vers
 N° de châssis frappé A gauche, latéralement sur longeron, à l'avant derrière pare chocs
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant, s/partie inférieure derrière pompe à eau
 Constructeur du châssis) **INTERNATIONAL HARVESTER EXPORT COMPANY, CHICAGO (USA)**
 Constructeur du moteur

MOTEUR INTERNATIONAL Marque et type Black Diamond Genre En ligne OHV 240 Carburant Essence Nombre cyl. 6 Temps 4 Alésage 90,486 mm. Course 102,057 mm. CV-imp:st 20,054 Cylindres totale 31937 cm ³ CV. frein 131 (SAE) Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, à expansion, avec servo à dépression, sur toutes les roues. 2. Frein A main : Mécanique, à serrage extérieur, s/arbre cardan (sortie boîte c.v.) s/roues arr. 3. Frein - Frein de remorque - Direction Normale - A gauche - A vis à double doigt Crochet de remorque - Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 75 km/h.	CARROSSERIE Constructeur INTERNATIONALE HARVESTER Co. CHICAGO Genre / Forme Cabine fermée (Exéc. normale) Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant - Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Four motos: Siège arrière - Siège car -
--	--	--

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . <u>Avec cabine et réserv. supplém.</u>	1'350 kg.	950 kg.	2'300 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	4'300 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	6'600 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)	kg.	kg.	- kg.
Pneumatiques: Dimension	7.50 - 20 10 Ply		Xxxxxx/ doubles
Capacité de charge (par pneu 1'650 kg.)	3'300 kg.	6'600 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V

- (1) Phares: Marques I L L R A Y Guide
- (1) Feux de position 2/ A côté des phares
- (1) Feux stop 1/ cabine, à gauche
- (1) Indicateur de direction: Syst.
- (1) Avertisseur 1/ électrique
- (1) Rétroviseur: 2/ à gauche et à droite à l'ext. du vhc.

(1) Emplacement Essui-glace 2/ électriques

- (1)
- (1)
- (1)
- (1)

DIMENSIONS

1'638	mm.	Voie { avant
1'618	mm.	Voie { arrière
2'230	mm.	Longueur hors-tout
2'035	AR	AV. 2'035 AR
4'369	mm.	Empatement (*)
6'721	mm.	Longueur hors-tout
2'270	mm.	cabine
2'270	mm.	Hauteur (non chargé)
260	mm.	Garde au sol
1'422	mm.	Porte à faux, arrière
-	mm.	Châssis de remorque (haut. dep. sol)
-	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
16,90	m.	Plein-ciel de braguage ext. gauche
16,20	m.	Diamètre de braguage ext. droite

Diam. intérieures	mm.	Longueur du pont de charge
	mm.	Longueur du pont de charge
	mm.	Hauteur intérieure
	mm.	Hauteur du pont dep. le sol
	mm.	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Se livrer également avec les empatements suivants :
 130" = 3'302 mm - 142" = 3'601 mm - 154" = 3'912 mm
 Dans ces cas varient : Long. tot. du châssis, porte à faux arr. et diamètre ext. de braguage.

Mesure du bruit : A 7 m latéralement
 Au régime max. d'utilisation (75 km/h) = 90 phons
 Orifice du tuyau d'échappement prolongé par l'importateur jusque derrière l'essieu arrière et dirigé horizontalement vers l'arrière.
MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (voir ss)

1) Equipement : Modifié ou complété par l'importateur et doit être contrôlé lors de l'expertise.
 a/ Dispositifs de phares avec ampoules Bilux et feu de position noyés dans réflecteur, montés par l'importateur, attendu que les feux de position d'origine sont trop éloignés du profil extérieur du vhc. (580 mm).
 b/ Feu rouge doit être déplacé vers l'extérieur ; ne doit pas se trouver à plus de 400 mm du profil ext. du vhc.

2) Bruit de l'échappement : Trop fort (90 phons) - Ne doit pas dépasser la limite maxima de 85 phons

Lieu et date de l'expertise-type

(Circ. D.F.J.F 15.4.1953)

La commission d'expertises-types

ZURICH, le 22.8.1953